

Passage pour info de l'arrêt du projet de reconversion Ecocombust et de la fermeture du site de Cordemais en 2027

Tout au long de cette séance houleuse, la direction a voulu réécrire l'histoire à son avantage mais, l'ensemble des élus de la délégation CGT ne l'ont pas laissé faire, en remettant les points sur les « i ».

Ainsi, le directeur de la DTEAM a joué la carte d'une fausse et provoquante compassion, relevant d'une injure envers les salariés de Cordemais et le développement du projet Ecocombust conçu par les agents.

« Fausse et provoquante compassion », car la direction nationale s'est toujours opposée à la prolongation des tranches Cordemaisiennes, annonçant dès 2015 sa volonté de les fermer pour 2021.

C'est uniquement l'intelligence collective des travailleurs et leur mobilisation massive, soutenues et appuyées constamment par la CGT, qui a permis de déplacer des montagnes techniques et politiques, malgré les « ouragans et tremblements de terre » orchestrés par une direction revancharde.

Une direction qui, toutes ces dernières années, a maintes fois exprimé qu'elle ne voulait pas du projet Ecocombust, qu'on lui avait imposé, qu'elle s'était fait « tordre le bras », qu'elle ne ferait pas avancer les choses, alors qu'il y avait validation par de nombreux ministres et même le président de la République.

Avec la CGT, les agents de Cordemais ont dû se mobiliser en permanence pour faire avancer leur noble projet de reconversion en neutralité carbone Ecocombust, avec cette promesse pleine de sens pour le Service Public et le changement climatique : « transformez vos vieux meubles Ikéa en électricité ».

La CGT a rappelé qu'il aura fallu 89 jours de grève consécutifs à l'hiver 2018/2019 pour que le ministre De Rugy ordonne à EDF le déploiement d'Ecocombust mais que le 8 juillet 2021, la direction en annonce l'arrêt.

La CGT a rappelé que ce fût la ténacité de ses représentants Cordemaisiens, appuyés par leur Fédération FNME et la Confédération, qui a permis au projet d'être relancé par la ministre Pompili fin 2021, validé par Agnès Panier-Runacher début 2023 et confirmé publiquement par le Président de la République fin 2023.

Mais la direction, s'étant vu imposer le projet des Travailleurs par la CGT et les agents mobilisés, a poursuivi ses basses manœuvres internes pour obtenir du PDG, en septembre 2024, la décision d'arrêter.

La CGT a rappelé que le maintien de Cordemais, avec le projet écologiquement vertueux des salariés, permettait d'être une assurance en fourniture d'électricité du grand ouest (essentielle lors de la crise de 2022) et un moyen pilotable tant de modulation du réseau que de gestion de puissance active et réactive.

Le directeur de la DTEAM s'est lancé dans une tentative scabreuse de justification fallacieuse sur la décision d'arrêter Ecocombust et de fermer les tranches, en prétextant un défaut d'équilibre économique.

Les élus de la CGT ont mis en avant qu'à de multiples reprises la direction avait maquillé les prix d'appel pour écarter du réseau les tranches de Cordemais et qu'elle ne s'était pas du tout investie dans le projet, ainsi que dans son possible export à l'étranger, afin d'en assurer sa rentabilité globale.

Le directeur de la DTEAM a reconnu avoir commis « une erreur » en laissant seul le Directeur d'unité annoncer, le 24 septembre 2024, aux agents du site l'arrêt de la reconversion et la fermeture anticipée.

La CGT a signifié qu'à ce niveau de responsabilité, ce n'était pas une « erreur » mais une « faute » qui, couplée aux impacts sociaux dévastateurs, pourrait être qualifiée « d'inexcusable » dans le cadre de l'obligation légale pour tout employeur à préserver l'intégrité physique et mentale de ses salariés.

La délégation de la CGT a dénoncé que depuis 6 mois aucun représentant de la direction nationale n'est venu à la rencontre des salariés et que les pseudo-négociations sur la réindustrialisation du site, les conditions de redéploiement et la pérennisation des emplois en local patinaient sévèrement.

Pour finir, la CGT a mis en exergues l'incohérence de la position d'EDF sur l'avenir de Cordemais, notamment face à l'amendement voté au Sénat ce 19 mars 2025 sur la reconversion du site et a rappelé qu'elle portait *a minima* la mise en place d'un Cycle Combiné Gaz de production d'électricité.

Prochains rendez-vous :

27 mars 2025 – CSEC

26 mars 2025 – CSSCTC

En fin de séance, les élus de la CGT et de la CFDT ont voté une résolution pour réaliser :

- Une étude de l'impact environnemental tant du projet d'arrêt, que du projet Ecocombust en comparaison.
- Une expertise sur les enjeux et conséquences du projet d'arrêt en termes d'organisation, conditions de travail, d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Une expertise sur la souveraineté énergétique, les impacts sur le réseau et sur l'éventualité de mise sous cocon des tranches.
- Une expertise sur la décision d'EDF politico-industrielle.

CONSULTEZ LE

SITE DE LA FNME CGT

